Édifice Chabanel 976, rue Honoré-Mercier Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J2X 5A5 450 347-1327

1.

2.

3.

4.

CÉ2024-2025-016

CÉ2024-2025-017

Édifice Laflamme 975, rue Samuel-de-Champlain Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J2X 3X4 450 347-4358



Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Absent

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 7 avril 2025 à 19 h, au gymnase de l'édifice Laflamme :

Maxime Phaneut	V	
Marylène L. Beauvais	✓	-
Alexandra Lavoie	✓	
Anouk Gadbois	√	
Marylise Roch	√	
Valérie Matte	✓	
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault	✓	
Josiane Santerre	✓	
Cathia Pelletier	✓	
Solange Lemoy	✓	
Martine Bergeron	✓	
À 19 h, monsieur Maxime Ph séance. Adoption de l'ordre du jour		·
Madame Martine Choquette propose d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.		
Adopté à l'unanimité.		
Adoption du procès-verbal	l du 9 décen	nbre 2024
Madame Josianne Santerre déposé.	propose d'ad	dopter le procès-verbal tel que
Adopté à l'unanimité.		
Suivi au procès-verbal de la rencontre du 9 décembre 2024		
Voir le point 8.		

Présent

5. Questions du public

Aucun public.

6. Adoption

6.1 <u>Critères de sélection d'une direction d'établissement (Art. 79, 96.8, 110.1 et 110.5)</u>

Monsieur Maxime Phaneuf transmettra un document partagé à tout le comité. Il sera adopté par courriel à la fin du mois d'avril.

CÉ2024-2025-018

Adopté à l'unanimité.

7. <u>Approbation</u>

7.1 <u>Grille-matières 2025-2026 (Art.86 et 89) (Fiche #15)</u>

La grille-matière est reconduite telle que l'année dernière. La mesure bonifiée doit être répartie en éducation physique.

Madame Catherine Breault propose d'adopter la grille-matière telle que déposée.

CÉ2024-2025-019

Approuvé à l'unanimité.

7.2 Grille-horaires 2025-2026 (Art. 86 et 89) (Fiche #14A)

À corriger, 15 h 15 à 15 h 37, nous devrions lire 22 minutes (au lieu de 10 minutes).

Madame Marie-France Viens propose d'adopter la grille-horaires telle que déposée.

CÉ2024-2025-020

Approuvé à l'unanimité.

8. Information

8.1 Suivi du fond à destination spéciale et demandes

Il reste un montant de 46 074\$.

Une demande de 600 \$ pour le bal de finissants. Une demande de 3000 \$ pour l'activité de fin d'année. Ces montants sont accordés.

Suggestion : Faire une campagne de financement à la cabane à sucre.

8.2 Terrain de soccer - Où en sommes-nous?

Le C.É. priorise le terrain de soccer. Il y a une soumission sur trois disponible à ce jour. À demander lors des soumissions, possibilité de gazonner toute la partie du terrain de soccer.

Lors de l'approbation de la soumission, il faudra se questionner sur une campagne de financement.

8.3 Période d'inscription pour 2025-2026

La période d'inscription est terminée.

Présentation du Trottibus à la rencontre TEAMS du 6 mai aux parents des futurs élèves de maternelle.

8.4 Budget ajusté 2024-2025

Le Ministère a demandé de réduire les dépenses.

8.5 Mesures protégées - Attestation de la réception des sommes

Projet cabanon : effectuer l'achat d'un cabanon pour y déposer des jeux pour la cour.

8.6 Suivi - Projet éducatif, plan d'action

Il y a deux conseillers pédagogique, Jean-Benoit Chouinard et Jean-François Michaud, qui se sont joints au comité pour soutenir l'élaboration du plan d'action.

8.7 Théâtre : 13 mai 2025

Vente de billets en ligne au coût de 13 \$ à partir du 17 avril.

Pas de réservation de siège, premier arrivée, premier servi.

9. <u>Correspondances et informations</u>

9.1 <u>Mot du représentant au comité de parents</u>

Madame Marylise Roch démissionne de son poste de représentante. Madame Valérie Matte accepte le rôle de représentante. Madame Marylise Roch accepte le poste de substitut libre.

Discussion sur la sécurité autour des écoles.

Possibilité de faire un Trottibus en vélo.

Le comité de parents crée un document commun des campagnes de financement à travers le CSSDHR.

9.2 Mot des enseignants

Soirée d'accueil pour le préscolaire.

PowerPoint sur les animaux pour les 2^e année et Mozum. Gagnant au concours de dessin du courriers Plume, groupe 121. Les élèves de 4, 5 et 6^e année ont été sondé pour améliorer les lieux partagés.

10. <u>Levée de l'assemblée</u>

Levée de l'assemblée à 20 h 48 proposée par monsieur Maxime Phaneuf.